

CHIFFRES - CLEFS :

- 350 activités organisées.
- 150'000 places proposées aux 72'000 élèves.
- 80 partenaires culturels réguliers engagés dans les activités.
- 50 musiciens et chanteurs pour soutenir les chœurs et orchestres.

OBJECTIFS :

- Susciter la curiosité des élèves et contribuer à leur formation culturelle.
- Promouvoir des offres culturelles auprès des enseignant.e.s.
- Privilégier les rencontres entre artistes et élèves en impliquant directement les artistes et les professionnel.le.s dans les actions de sensibilisation.
- Valoriser la nouveauté, la diversité et la singularité tout en exigeant des prestations artistiques de qualité professionnelle.

RÔLE :

- Développer une politique tarifaire pour réduire au maximum la participation financière de l'élève.
- Organiser des représentations dans les établissements ou des lieux faciles d'accès sur temps scolaire pour simplifier les déplacements et limiter les roades horaires.
- Proposer des ateliers pratiques donnés par des artistes pour encourager la formation artistique de chaque élève.
- Soutenir des projets menés par des directions ou des enseignant.e.s, notamment les productions des chœurs et orchestres.

ACTIONS :

- Publier un programme d'activités annuelles adaptées aux différents degrés.
- Diffuser un calendrier simplifié de tous les spectacles vivants à Genève.
- Informer tout au long de l'année sur les nouvelles offres culturelles.
- Etablir un catalogue des avantages offerts aux élèves et aux enseignant.e.s par les lieux culturels.
- Fournir des formulaires simples et les marches à suivre pour faciliter le travail administratif.

ORGANISATION :

- É&C est un réseau à la disposition des enseignant.e.s. Il est formé de personnes ressources aptes à fournir informations, contacts ou moyens pour soutenir le développement de projets.
- Dans chaque établissement de l'enseignement secondaire, un.e référent.e culturel.le est à disposition des enseignant.e.s. Sa mission consiste à dynamiser la vie culturelle et artistique au sein de l'établissement. Au secondaire II, il.elle est soutenu.e dans sa mission par un groupe culturel.
- Trois commissions (une par degré d'enseignement, (CECEP, CECCO et CECPO) et 4 conseiller.ère.s culturel.le.s au Service cantonal de la culture coordonnent le travail du réseau É&C.